



## Humanitaire

Enjeux, pratiques, débats

39 | 2014

Quel modèle économique pour quel modèle de solidarité ?

---

# WWW : What a wonderful world

Patrick Beauverie, Xavier Carrard et Charline Ferrand

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/humanitaire/3064>  
ISSN : 2105-2522

### Éditeur

Médecins du Monde

### Édition imprimée

Date de publication : 15 novembre 2014  
Pagination : 88-95  
ISSN : 1624-4184

### Référence électronique

Patrick Beauverie, Xavier Carrard et Charline Ferrand, « WWW : What a wonderful world », *Humanitaire* [En ligne], 39 | 2014, mis en ligne le 12 décembre 2014, consulté le 24 octobre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/humanitaire/3064>

---

Tous droits réservés

# Tribune

## WWW : What a wonderful world

Par Patrick Beauverie, Xavier Carrard  
et Charline Ferrand

Dans la gestation en cours d'un monde nouveau - à moins qu'il ne s'agisse d'une révolution, au sens physique, de l'ancien -, pour Médecins du Monde comme pour d'autres associations, l'écart semble se creuser entre elles et le monde réel. Pour autant, c'est moins cet écart qui doit inquiéter que la perspective qu'il aille encore et toujours croissant et que, chemin faisant, les associations, faute d'en avoir conscience, ne sachent pas y répondre. À cet égard, la réflexion que Médecins du Monde mène en interne depuis plusieurs mois sur son projet associatif, condensé des valeurs qui fondent l'ONG, peut intéresser l'ensemble du milieu de la solidarité.

## — Le repli identitaire

Dans ce monde-là, et notamment en France – pays qui affiche pour principes la Fraternité aux côtés de la Liberté et de l'Égalité, porte un bénévolat engagé de type républicain et pense la libre association en tant que l'un des ferments de la démocratie –, il a été possible de créer, ne serait-ce qu'un temps, le « délit de solidarité ». Et l'on a fait d'une communauté de 30 000 personnes – les Roms – le souffre-douleur au sein d'une population de plus de 60 millions d'habitants.

En réactivant ainsi cette figure du « bouc émissaire », la France, comme d'autres pays à l'intérieur de la « forteresse » Union européenne, foule aux pieds ses principes et valeurs, notamment en matière de solidarité et d'humanisme. De par son modèle et sa sociologie, comment faire pour ne pas entraîner une association comme Médecins du Monde dans ce repli identitaire et au contraire s'assurer de l'ouvrir, toujours, à l'autre ?

1. À Médecins du Monde, l'adhésion consiste pour un bénévole, volontaire ou salarié à devenir – s'il en remplit les conditions – membre de l'association et ainsi à prendre une part plus active à la vie de cette dernière en étant associé aux décisions (par exemple, vote lors de l'Assemblée générale).

Partenariats avec des ONG du Sud, prise en compte des déterminants socioculturels dans les contextes où nous intervenons, réflexions autour de l'altérité : telles furent les réponses apportées dans un premier temps. La promotion de l'adhésion<sup>1</sup> des expatriés s'en est suivie. Mais ces approches suffiront-elles, ou devrions-nous aller au-delà ?

Si l'adhésion des personnels nationaux travaillant sur nos missions internationales peut d'autant paraître une évidence qu'elle est pratiquée par d'autres consœurs, qu'en est-il de leurs attentes, des espaces et interfaces qui leur seront proposés ou de l'impact de notre modèle sur leur propre rêve de société civile ?

## — Le monde économique

Au sein de l'Union européenne, il est aujourd'hui convenu de penser la solidarité internationale ou l'humanitaire en tant qu'« économie sociale et solidaire », entre secteur public et économie marchande de type libérale et ce, à des fins de développement. C'est d'ailleurs, l'un des secteurs les plus prometteurs en matière de création d'emplois. Y compris par ces temps de crise. Certains parlent même de « social business ».

Si l'on peut envisager et imaginer un continuum au sein du système binaire « public/privé » et au profit d'un entre-deux ou d'un entrelacs de rhizomes aux fins de mobilisation sociale, qu'en est-il de cette dernière ? Et comment éviter encore et toujours de venir en substitution au dispositif de droit commun d'une part, tout en étant attentifs à éviter l'écueil de la concurrence avec le secteur marchand d'autre part ? D'autant que dans ce monde libéral, tout doit se quantifier, se monnayer et se professionnaliser, et que ce secteur marchand déclare que le « non-lucratif » ne doit pas s'aviser de fausser le jeu ! Qu'il s'agisse du jeu de la libre concurrence, de la libre entreprise ou de l'innovation brevetée. À ce propos, il est intéressant de lire ou d'entendre, ici ou là, en France, un nouveau discours postulant que la libre association issue de la loi de 1901 serait liberticide ou constituerait une entrave à la liberté d'entreprise ; cette société civile étant ordonnée par la loi, l'État créant parfois ses propres associations et les bailleurs nationaux (par soucis d'efficience) invitant à des « fusions-absorptions ».

En quoi notre projet associatif serait-il une réponse à ces questions ? Quel modèle socio-économique se démarquerait tout à la fois d'un service public administré, d'une société civile domestiquée et d'un modèle entrepreneurial lucratif ? Quel modèle pour interpeller les relations socio-économiques, lancer des alertes ou questionner sur les violences du monde, interroger les modèles de formation des soignants dans leur

contribution aux inégalités de santé et pour réaffirmer la nécessité de co-construire, d'offrir une autre vision de la nature humaine, notamment dans son rapport à l'autre et pour développer le vivre ensemble ? Quel modèle, si ce n'est un modèle soutenant le cheminement, l'analyse et le questionnement ?

### — De la culture démocratique et de l'initiative citoyenne

Dans les États démocratiques, nous vivons dans une culture de la délégation croissante. Certes, le peuple est source de légitimité et l'on ne peut que s'en féliciter. Mais la distance entre le peuple et l'exécutif est grande. Et la distance sociologique est d'autant plus grande entre les uns et les autres, qu'elle finit par assécher l'offre et la demande politiques ainsi que concentrer les processus de décision entre quelques mains.

*In fine*, plus la délégation est excessive, plus la distance entre les citoyens et leurs représentants s'agrandit, plus le politique perd de sa crédibilité, plus les citoyens sont désabusés, plus l'abstention aux processus électoraux augmente et plus les électeurs se tournent vers des formes politiques populistes. Au mieux, les initiatives citoyennes se multiplient et la société civile s'émancipe. Ce qui suppose une redéfinition de la citoyenneté au-delà du droit de vote.

Et pour que cette émancipation porte ses fruits, faut-il encore que les politiques publiques conviennent d'espaces de dialogue avec les citoyens ou les corps intermédiaires, syndicats comme associations par exemple. Pour autant, n'attendons pas tout du politique. Portons aussi nos propres initiatives en tant qu'acteur d'une société civile indépendante, légitime et en tant qu'acteur de la transformation sociale en partenariats ou réseaux.

### — De la figure du bénévole, de celle du salarié et de leurs capacités à se mobiliser

Dans ce monde libéral, le chômage structurel et récurrent, accentué par la crise économique – dont les conséquences

sont l'exclusion des plus vulnérables, l'appauvrissement des travailleurs ou la surexploitation des « inclus » –, nous invite à nous interroger sur nos capacités à répondre à l'augmentation des besoins d'une part et à mobiliser de nouveaux acteurs bénévoles d'autre part.

Les nouvelles formes de bénévolat – comme la mise à disposition de personnels qualifiés par des entreprises dans le cadre du mécénat de compétences, l'offre de mise à disposition de jeunes dans le cadre de leur service civique – interrogent à leur tour la figure du bénévole « nouvelle génération » et, en miroir, celle du salarié au sein d'une organisation comme la nôtre. Qu'en est-il de leur appréhension ou compréhension réciproque et de leur assignation dans la structure et sa gestion ? Enfin, l'affaiblissement des liens constitutifs de l'interdépendance face à la montée de l'individualisme, doivent nous inviter à rester vigilants sur les modalités d'engagement et la durée d'inscription des acteurs et futurs cadres associatifs de l'association.

Ce qui importe, c'est que si le reflux des espérances révolutionnaires (nous parlons là de celles des XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et non pas de leurs concrétisations) et l'abandon du projet politique de transformation des rapports sociaux suscitent un malaise moral au sein des classes moyennes, ils nourrissent l'essor sans précédent de nombre d'associations solidaires ou humanitaires. Raison de plus pour qu'une association comme la nôtre mobilise et canalise ces énergies en proposant clairement un projet politique de transformation des rapports sociaux et de réduction des inégalités ainsi qu'une trajectoire ou un parcours de prise de responsabilités au sein de l'association pour celles et ceux qui le souhaiteraient.

Là encore, notre projet associatif doit se pencher sur ces dynamiques, d'autant que la professionnalisation de certaines associations les conduit à chercher des compétences de plus en plus affirmées et que certains bénévoles souhaitent pouvoir diversifier et valoriser leurs expériences.

## De la libre association, ici et là-bas

D'où nous sommes, n'oublions pas qu'ailleurs dans le monde, notamment en Eurasie, la libre association recule. Cela passe par

un mécanisme de délimitation réglementée comme en Russie, ou par des violences à l'égard des tentatives d'expression syndicale ou politique comme aux Philippines ou en Chine.

À l'inverse, notamment en Amérique latine, les dernières décennies ont été marquées par la transformation d'acteurs sociaux invisibles, démunis et politiquement exclus, en mouvements sociaux d'un apport considérable dans l'essor de leurs nations et des démocraties locales. Ces mouvements ont su restreindre la zone d'influence libérale, apportant par là même un élan aux mouvements sociaux internationaux. En particulier, par leur travail d'influence sur leurs propres gouvernements, ils ont amené leurs diplomaties nationales à se montrer plus soucieuses des questions sociales dans la diplomatie internationale.

Ici et là-bas, la place de la société civile est en lien direct avec l'évolution politique des nations où elle s'exprime. Elle ne saurait être exclusivement en amont (cas de la révolution Orange) ou en aval du processus (comme en France), mais au cœur de celui-ci et sous réserve de respecter les dynamiques locales ainsi que les déterminants socioculturels et économiques (voir l'échec du processus au Kirghizistan).

### **De la spécificité de nos missions sociales, ici et là-bas**

Ici et là-bas, la faiblesse du multilatéralisme – au point que certains parlent d'un « monde apolaire » ou d'un « monde multipolaire en devenir » – et les lacunes de l'action collective internationale invitent les ONG à coloniser les interstices. Il nous faut être là où la santé s'organise au plan national sans mécanisme solide de redistribution locale ou de mutualisation internationale et où le défi d'une couverture maladie universelle transnationale est de moins en moins porté.

Pourquoi devrions-nous participer à la seule nationalisation de la santé alors que nous avons été, et sommes toujours, l'un des acteurs de la lutte internationale contre le Sida ou les hépatites virales. Pourquoi nous contenter de cela alors que nous souhaitons nous engager plus avant sur les questions de santé environnementale, en lien intrinsèque avec des mécanismes de redistribution internationale ? Comment allier ou concilier ces deux orientations selon les contextes et nous projeter vers des solutions en devenir, c'est-à-dire en lien avec le développement économique et celui de la solidarité ?

## — Développer le pouvoir d'agir

Dans cette réflexion sur notre projet associatif, sans doute nous faudra-t-il penser la « soutenabilité financière », la lutte contre la corruption, l'ineptie de systèmes de santé sans prévention, sans régime d'assistance ni équité pour les plus précaires ou vulnérables...

Sûrement, au regard de nos actions, nous faudra-t-il soutenir des approches communautaires, des financements innovants en lien avec la croissance du PIB des pays concernés, un développement économique durable, une approche stratifiée et non par silo et, surtout, un universalisme en droit et en dignité. À cette fin, nous nous devons d'être au rendez-vous à New York, en 2015, lors de la rencontre des Nations unies sur la gratuité des soins et pour le renoncement au « reste à charge » précédemment issu du consensus de Washington.

L'« e-révolution » en cours, parce qu'elle déconstruit la notion de frontière au profit de l'idée de « village global », peut nous aider dans notre démarche. Elle a déjà transformé internet en espace politique – celui des « hackers solidaires », du « cyber-activisme », du « Printemps arabe » ou de « l'affaire WikiLeaks ». Pour peu que nous nous en saisissons, elle peut faire bouger la capacité d'une association comme la nôtre, de nature horizontale, à hausser le menton pour entrer dans le champ du politique, en démultipliant notre capacité à être des lanceurs d'alerte et porteurs de plaidoyers tout en nous préservant des ressorts de la société du spectacle.

De fait, en devenant membres de Médecins du Monde, nous avons fait le choix de nous associer pour trouver des solutions. Reste à savoir si notre projet associatif évitera les débats institutionnels ou de gouvernance et si nous nous engagerons bien dans la construction d'un projet collectif et politique, d'un combat qui relèvera les enjeux externes déjà évoqués et d'autres qui restent à identifier.

À cette fin, il nous faudra rester humbles, ne pas être dans la toute-puissance mais être en situation de nous questionner sur les chemins pour y arriver. En 1957, dans son « discours de Suède » à l'hôtel de ville de Stockholm, Albert Camus déclarait : « Chaque génération, sans doute, se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu'elle ne le refera pas. Mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde se défasse ».



### Les auteurs

Patrick Beauverie, Xavier Carrard et Charline Ferrand sont respectivement membre du conseil d'administration, ancien membre du conseil d'administration et adhérente de Médecins du Monde.